

# DELIBERATION N°

Département  
de la Moselle

**COMMUNE de VERNY**

Arrondissement  
de METZ  
CAMPAGNE

## Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

*Séance du 19 sept 2014 à 20h00 Convocation du 8 sept 2014*

*Sous la présidence de Mme La Maire Marie-Thérèse GANSOINAT-RAVAINE*

### Nombre de conseillers

Élus :  
19

### Conseillers en fonction

19

### Conseillers

#### Présents :

17

**Présents :** Mmes et Messieurs : Marie-Thérèse GANSOINAT-RAVAINE ; François VALENTIN ; Victorien NICOLAS ; Robert STEIN ; Séverine COURTOIS SENE ; Joël XOLIN ; Jean Marc SAUTREAU ; Christine PECQUEUX ; Mohamad JRAD ; Alexis RUSINEK ; Pierre NOIROT ; Danièle JAGER-WEBER ; Mireille JACQUEMIN ; André MORDENTI ; Isabelle JASKULA ; Colette ROTTIER ; Chantal BRICOUT.

**Absents excusés :** Mélanie ADELE PERREY

**Absents non excusés :** Claire LECOGNE

**Procurations :** de Mélanie ADELE PERRAY à François VALENTIN.

***Secrétaire de séance :** conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des collectivités territoriales, Mlle Séverine BACHMANN, est nommée secrétaire de séance.*

### **Point n°1 : CCSM / Élection de délégués supplémentaires**

#### **Rapporteur : Mme la Maire**

- *Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L5211-6-1 et suivants*
- *Vu l'arrêté préfectoral n°DCTAJ/1-050 en date du 20 août 2014 portant nouvelle composition du conseil communautaire de la communauté de communes du Sud Messin entrant en vigueur le 21.09.2014 :*
- *Vu la décision du Conseil Constitutionnel en date du 20 juin 2014,*

Considérant qu'il convient de désigner deux délégués titulaires supplémentaires et deux remplaçants de la commune auprès de la Communauté de Communes de Sud Messin. Il est rappelé que l'élection des délégués aura lieu au scrutin de liste à un tour, sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation.

Chaque liste devra être composée alternativement d'un candidat de chaque sexe et présenter au moins deux noms de plus que le nombre de sièges à pourvoir (soit 4 noms en l'espèce). La répartition des sièges entre les listes sera opérée à la proportionnelle, à la plus forte moyenne.

Mme La Maire lance un appel à candidature :

#### **Liste ENSEMBLE POUR VERNY:**

1. Victorien NICOLAS
2. Séverine COURTOIS SENE
3. Robert STEIN
4. Christine PECQUEUX

- **Liste VIVRE VERNY :**

1. Danièle JAGER-WEBER
2. Pierre NOIROT

2. Mireille JACQUEMIN
3. Alexis RUSINEK

**Premier et unique tour de scrutin**

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après : Nombre de bulletins : 18 (dix-huit)

À déduire (*bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante*) : 0 (zéro)

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 18 (dix-huit) Majorité absolue : 10 (dix)

Ont obtenu : **Liste ENSEMBLE POUR VERNY :** 14 (quatorze) voix

**Liste VIVRE VERNY :** 4 (quatre) voix

- La liste ENSEMBLE POUR VERNY ayant obtenu la majorité absolue,

**Les délégués titulaires sont :**

- 1 : Victorien NICOLAS
- 2 : Séverine COURTOIS SENE

**Les délégués remplaçants sont :**

- 3 : Robert STEIN
- 4 : Christine PECQUEUX

**Fait et délibéré à Verny,  
les jours, mois et an susdits  
Pour extrait conforme :  
Verny, le **22 septembre 2014**  
Mme La Maire**